

CHAPITRE : Quels sont les processus sociaux

qui contribuent à la déviance ?

	Programme officiel BO	Notions associées possibles
Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?	- Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social.	Normes, normes sociales/juridiques, contrôle social
	- Comprendre que la déviance et/ou la désignation d'un acte comme déviant se définissent comme une transgression des normes et qu'elles revêtent des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux.	Déviance
	- Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes).	Étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes.
	- Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance.	Délinquance
	- Comprendre et illustrer les difficultés de mesure de la délinquance.	

Introduction :

Document vidéo : « Emeutes de 2005, les trois semaines qui ont secoué la France », journal télévisé, France 2, francetvinfo.fr, 17/03/15.

-Q : Complétez les éléments suivants.

*Où ?

*Quand ?

*Combien de temps ?

*Pourquoi ?

*Comment ?

Questionnements :

*Par quels moyens la société peut-elle réguler les comportements ?

*Comment peut-on expliquer les comportements déviants dans nos sociétés modernes ?

Plan du chapitre :

I La régulation des comportements en société

A) Les normes : des règles de conduite

- 1- *Des normes sociales et juridiques*
- 2- *...qui évoluent dans le temps*

B) Le contrôle social, ou comment obtenir le respect des normes

- 1- *La fonction du contrôle social*
- 2- *La diversité des formes de contrôle social*

II La déviance : causes et mesure

A) La déviance, un phénomène relatif

- 1- *Selon les sociétés*
- 2- *Selon les groupes sociaux*

B) La déviance comme le produit de différents processus sociaux

- 1- *Le processus d'étiquetage et de stigmatisation*
- 2- *Les conséquences de la stigmatisation : les carrières déviantes*

C) La délinquance, un phénomène difficile à mesurer

- 1- *La délinquance, une forme de déviance*
- 2- *La mesure de la délinquance et ses difficultés*

I La régulation des comportements en société

A) Les normes : des règles de conduite

1- *Des normes sociales et juridiques*

NOTIONS : Normes, normes sociales/juridiques.

OBJECTIF :

***Distinguer les normes sociales et les normes juridiques.**

Cas pratique.

Comparez les situations présentées dans les cas suivants.

- 1- Bien se tenir à table.
- 2- Ne pas utiliser son téléphone au restaurant.
- 3- Ne pas utiliser son téléphone portable en classe.
- 4- Respecter les limitations de vitesse sur la route.
- 5- Ne pas tricher à un examen.

Points communs	Différences
Ce sont des normes. Les normes fixent les conduites qu'une société attend de ses membres conformément à son système de valeurs. La fonction des normes est alors de réguler la société afin de maintenir une cohésion sociale.	<u>On distingue</u> les normes sociales (normes informelles) et les normes juridiques (normes formelles). Les normes sociales désignent les règles imposées par les mœurs et les usages alors que les normes juridiques sont des règles qui ont fait l'objet d'une décision officielle (la loi par exemple). Il y a donc une diversité de normes.

Les normes sociales et juridiques dépendent de l'époque.

2- ...qui évoluent dans le temps

NOTIONS : Normes, normes sociales/juridiques.

OBJECTIF :

***Mettre en évidence l'évolution des normes dans le temps.**

Document vidéo : « More doctors smoke Camels than any other cigarette », campagne Etats-Unis, 1949.

<https://www.youtube.com/watch?v=gCMzjJjuxQI>

Document 2 : Paquets de cigarettes



Photo publiée le 24/09/2014, dans Le point

Document 3 : Marseille interdit de fumer sur trois plages



L'interdiction de fumer concerne trois plages, dont celle de la Pointe Rouge, depuis le 1er juin. —
Adrien Max / 20 Minutes

[www.lepoint](http://www.lepoint.fr), 02/06/2019.

-Q : Montrez à l'aide des documents que les normes évoluent dans le temps.

Fumer était un comportement valorisé (norme sociale, voir campagne Docteurs aux USA). Aujourd'hui ce même comportement s'expose à des regards désapprobateurs, voire des sanctions juridiques (restaurants, plage).

Les individus peuvent transgresser les normes, ce qui amène au processus de contrôle social.

B) Le contrôle social, ou comment obtenir le respect des normes

1- La fonction du contrôle social

NOTIONS : Contrôle social

OBJECTIF :

***Mettre en évidence la fonction du contrôle social.**

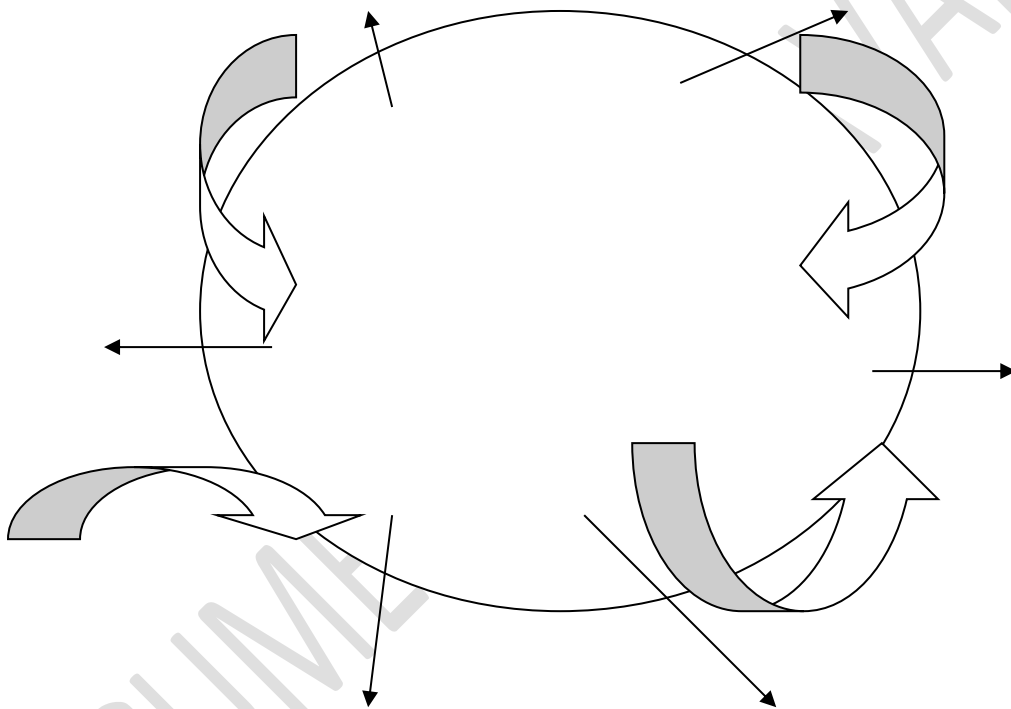
Document vidéo : Document 1 page 156 Hachette Education.

-Q : Quelle est la fonction du contrôle social qui apparaît ici ?

Le portable peut être un vecteur de violence entre lycéens. L'interdire permettrait de réguler ces comportements.

La recherche permanente de conformité aux normes est désignée par le **contrôle social**.

Le contrôle social peut alors être défini comme l'ensemble des pressions exercées par la société pour amener ses membres à se conformer aux normes. Le contrôle social participe ainsi à la régulation sociale, qui désigne la capacité d'une société à maintenir sa cohésion sociale.



CONTROLE SOCIAL => régulation sociale

TRANSGRESSION DES NORMES

Il existe plusieurs formes de contrôle social.

2- La diversité des formes de contrôle social

NOTIONS : Contrôle social, *contrôle social formel/informel*

OBJECTIF :

***Mettre en évidence la diversité des formes de contrôle social.**

Retour sur le cas pratique.

-Q1 : Identifiez le moyen d'exercice du contrôle social en fonction des cas cités.

Cas	Moyen d'exercice du contrôle social
1- Bien se tenir à table.	Tiens-toi correctement ! Injonction. Sanction négative ou sanction positive = récompense en cas de respect de la norme (bon point...)
2- Ne pas utiliser son téléphone au restaurant.	Remarques, regards désapprobateurs
3- Ne pas utiliser son téléphone portable en classe.	Selon le règlement intérieur du lycée.
4- Respecter les limitations de vitesse sur la route.	Contraventions, retrait de point, tu roules trop vite (remarque de la part des passagers, mais également du conducteur).
5- Ne pas tricher à un examen.	<ul style="list-style-type: none">• Blâme• Privation de toute mention au diplôme• Interdiction de participer à tout examen de l'Éducation nationale pendant 5 ans au maximum (bac ou post-bac)• Interdiction de s'inscrire dans un établissement public d'enseignement supérieur pendant 5 ans au maximum

-Q2 : Distinguez les différentes formes du contrôle social.

*Contrôle social formel : exercé par des institutions spécialisées (police, justice...).

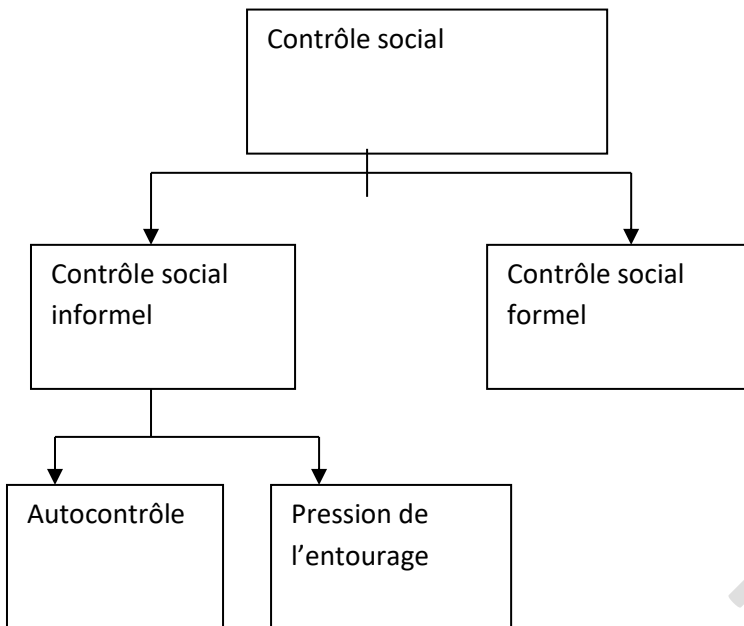
*Contrôle social informel : exercé par n'importe quel membre du groupe.

=> **contrôle social externe.**

*Les individus peuvent être amenés à respecter les normes en vigueur parce qu'ils y adhèrent, les reconnaissent, les ont intériorisées. C'est au cours de la socialisation que s'effectue cette intériorisation des normes. Dans ce cas, on parle de **contrôle social interne** ou autocontrôle.



Bilan : Remplissez le schéma suivant et entourez le contrôle social interne et externe.



Synthèse : Le contrôle social peut prendre différentes formes. Il ne peut cependant faire disparaître les transgressions de normes, appelées déviance.

II La déviance : causes et mesure

A) La déviance, un phénomène relatif

1- Selon les sociétés

NOTIONS : Déviance

OBJECTIF :

***Mettre en évidence le caractère relatif de la déviance selon les sociétés.**

Accédez à l'article de presse suivant et observez la carte présentée : « La carte d'Europe des pays qui autorisent ou non l'avortement », lemonde.fr, 28/05/18 :

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/06/en-europe-six-pays-interdisent-l-avortement_5009296_4355770.html

-Q : En quoi peut-on dire que la déviance est relative selon les sociétés à propos de l'avortement ?

La déviance peut être également relative selon les groupes sociaux.

2- Selon les groupes sociaux

NOTIONS : Déviance

OBJECTIF :

***Mettre en évidence le caractère relatif de la déviance selon les groupes sociaux.**

Document : Taux d'acceptation de l'homosexualité selon l'âge (en %)

Pays	18-29 ans	30-49 ans	Plus de 50 ans
Espagne	90	91	85
Allemagne	87	90	84
Canada	87	82	75
Italie	86	80	67
République tchèque	84	87	72
Japon	83	71	39
France	81	79	74
Argentine	81	78	62
Royaume-Uni	79	82	71
Philippines	78	71	68
Chili	78	70	57
Brésil	74	60	46
Corée du Sud	71	48	16
Etats-Unis	70	64	52
Egypte	3	2	3
Ghana	3	3	2
Tunisie	3	2	1
Pakistan	2	2	2
Nigeria	0	1	3
Australie		83	77

www.lemonde.fr, 06/06/13

Entraînement à l'épreuve commune de contrôle continu, première partie, « Traitement de l'information ».

A l'aide du document, vous décririez le lien existant entre la perception de l'homosexualité et l'âge.

La déviance résulterait alors d'un comportement. Mais suffit-il de transgresser des normes pour être considéré comme déviant ? La déviance peut être également le produit de différents processus sociaux.

B) La déviance comme le produit de différents processus sociaux

1- Le processus d'étiquetage et de stigmatisation

NOTIONS : Déviance

OBJECTIF :

***Montrer que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux.**

Document : L'étiquetage et la stigmatisation

Pour les sociologues contemporains, la déviance ne désigne pas un acte ou un individu, mais le produit de l'interaction entre deux groupes : les « entrepreneurs de morale » (selon l'expression de Howard Becker), qui veulent faire respecter la norme dominante et qui vont **étiqueter** comme déviants ceux qui ne la respectent pas, et les tenants d'une norme différente, dominante au sein d'un groupe particulier. On parle alors de sous-culture déviante.

L'entrée dans la déviance est un processus et non un état (on ne devient pas drogué en un jour), résultant des actes du déviant et des réactions de la société. Or, l'image que les personnes « normales » ont des autres peut dépendre entièrement d'une caractéristique, associée plus ou moins consciemment à d'autres (un drogué est supposé ne pas pouvoir exercer un travail régulier, etc.), si bien que cette caractéristique, que Erving Goffman nomme un **stigmat**, exclut la personne du groupe des « normaux » et en fait un déviant. Cette déviance est tout à fait involontaire.

Étiquetage et stigmatisation sont deux notions proches : c'est l'étiquette négative apposée sur une personne qui entraîne sa stigmatisation, donc sa déviance.

© Nathan, 2015.

-Q1 : Comparez les processus d'étiquetage et de stigmatisation.

Points communs	Différences
*Ce n'est ni la personne ni tellement l'acte qui constituent le cœur du	*Le « processus d'étiquetage » est le processus par lequel un individu se voit assigner une identité de déviant par le groupe qui le considère.

<p>phénomène déviant mais bien les relations qu'entretiennent les individus. Analyse interactionniste de la déviance.</p> <p>*La déviance est un processus et non un état.</p>	<p>* La stigmatisation se traduit par le fait que la société ou le groupe qualifie explicitement un individu de déviant, que celui-ci ait commis ou non un acte déviant. Le discrédit peut frapper des individus pour un état pour lequel ils n'ont commis aucun acte (malades mentaux, handicapés physiques, minorités ethniques).</p> <p>*La stigmatisation peut conduire à la marginalisation. Dans ce cas, les individus déviants sont mis à l'écart de la société. La réaction sociale prend parfois des formes violentes (châtiments corporels, lynchage ou exécutions). Quand la marginalisation aboutit à rompre les liens sociaux essentiels (liens familiaux, professionnels...), elle débouche sur l'exclusion.</p>
--	--

L'étiquetage » est le processus par lequel un individu se voit assigner une identité de déviant par le groupe qui le considère.

La stigmatisation consiste à étiqueter une personne en raison de ses caractéristiques, ce qui risque d'entraîner sa marginalisation du groupe.

-Q2 : Quelles sont les relations entre l'étiquetage et la stigmatisation ?

L'étiquetage de Becker peut ainsi être une forme de stigmatisation sociale : stigmatisation = étiquetage + exclusion.

La plupart des transgressions sont occasionnelles. Pourtant, certains vont être amenés à récidiver plus ou moins fréquemment. Ils peuvent alors s'engager dans des carrières déviantes.

NOTIONS : Carrière déviante

OBJECTIF :

***Montrer que la déviance peut s'analyser comme le produit du processus de carrière déviante.**

Sortir de prison : le parcours d'obstacles

8 200 personnes sont sorties de prison en 2013. [...] Fantasmée pendant la détention, la sortie devient rapidement un parcours du combattant. Difficultés de réadaptation à la vie du dehors, accès complexe aux services sociaux et sanitaires de droit commun quand ce n'est un véritable refus de prise en charge, discriminations dans l'accès à l'emploi... Le sortant subit et intériorise le stigmate que semble porter indéfiniment celui qui a « fauté ». Et la Justice lui demande de prouver qu'il mérite sa liberté, faisant peser une pression peu favorable à la réintégration ou la sortie de délinquance. [...]

Souvent, rien ne se passe comme prévu. Le décalage entre libération fantasmée et sortie réelle est « immense », selon Antoine. « J'ai dans un premier temps redécouvert le monde extérieur. Avec une courte phase d'euphorie : tout est beau, extraordinaire... Ensuite la réalité est là, il faut s'y mettre, tout reconstruire. » [...] Beaucoup ont l'impression que l'étiquette « détenu » leur colle à la peau. Et pour cause. Le corps social semble leur infliger une peine sans fin. Quid de la volonté de l'État de réintégrer les anciens condamnés, en leur interdisant l'accès aux postes de fonctionnaire (fonction publique d'État, territoriale, hospitalière...) alors qu'il devrait de toute évidence donner l'exemple ? Quid encore de tous ces métiers nécessitant un casier judiciaire vierge, telles les professions libérales ? Les anciens condamnés ne pourraient-ils pas devenir d'excellents avocats ou chauffeurs de taxi ? Sans parler de la réticence du secteur privé, en dépit de clauses d'insertion qui obligent les grands groupes à prévoir des heures de travail pour publics en difficultés. « Quand on parle aujourd'hui à un DRH de problématiques d'insertion, il a une certaine réceptivité. Mais dès lors qu'on précise qu'il s'agit de sortants de prison, le problème est beaucoup plus lourd. Il y a un « blocage culturel » fort dans l'entreprise », constate le président du Conseil coopératif. Un droit à l'oubli est invoqué dans les démarches d'effacement du casier judiciaire. Mais aujourd'hui, il suffit à un employeur de taper sur Google le nom de celui qu'il envisage d'embaucher pour trouver des informations sur son passé. « Il y a deux ou trois articles sur mes passages aux Assises », explique Frédéric. Si un employeur fait une recherche, « je n'ai plus aucune chance. Qui va prendre le risque d'embaucher un ancien toxico braqueur de banques ? » [...]

On pourrait penser que des personnes condamnées doivent être strictement contrôlées à leur sortie pour éviter la récidive. Ce serait omettre les effets de la stigmatisation sur le comportement. Le chercheur américain Thomas LeBel explique le mécanisme : les sortants « internalisent » l'idée qui leur est renvoyée selon laquelle ils seraient « nécessairement plus dangereux, malhonnêtes, moins fiables que la moyenne ». Et « plus ce sentiment du stigmate est prégnant, plus les difficultés à en sortir sont importantes et les violations des termes de la libération conditionnelle élevées ». Nombre d'études concluent à « une prophétie auto-réalisatrice : les gens qui n'ont pas d'espoir ne se battent pas pour réussir. S'ils pensent être voués à l'échec, celui-ci surviendra à coup sûr. » A l'inverse, les travaux sur la désistance montrent que ceux qui s'en sortent ont rencontré des personnes qui croyaient en eux et ont intériorisé une « foi en leur capacité et leurs qualités pour jouer un rôle social positif ».

-Q : Représentez par un schéma « le parcours d'obstacle » connu par les anciens détenus à leur sortie de prison.

Acte déviant => Etiquetage : être ancien détenu => représentations accolées aux anciens détenus => intériorisation de cette étiquette par l'individu => retour à l'emploi difficile => exclusion => marginalisation => récidives => sous-culture déviante =>...

Illustration avec le témoignage d'Edmond Vidal, du gang des Lyonnais.

<https://www.youtube.com/watch?v=3wEkGaZOAHl>

Ainsi, l'étiquetage amène les individus à se percevoir comme déviants et à se conformer à cette étiquette. Ceci peut les amener à amplifier leurs déviations. Ceci illustre le processus de **carrière déviante, définie comme le parcours d'individus qui, au cours d'interactions sociales, deviennent déviants, sont considérés comme tels par les autres, et intègrent parfois des groupes revendiquant les comportements déviants comme une norme.**

La délinquance, forme de déviance, est un phénomène difficile à mesurer.

C) La délinquance, un phénomène difficile à mesurer

1- *La délinquance, une forme de déviance*

NOTION : Délinquance

OBJECTIF :

***Distinguer déviance et délinquance.**

Document 2 page 160 Hachette Education.

-Q1 : Qu'est-ce qui distingue la déviance de la délinquance ?

Déviance : Transgression des normes sociales par un individu ou un groupe, qui donne lieu à une sanction (réprobation, stigmatisation, exclusion ou sanction pénale).

Délinquance : Transgression des normes juridiques.

Ne pas confondre : La délinquance est une forme de déviance. Autrement dit, tout acte de délinquance est une déviance mais toute déviance n'est pas forcément un acte délinquant.

-Q2 : Illustrer par des exemples des situations de déviance, puis des situations de délinquance.

La délinquance est un phénomène difficile à mesurer.

2- La mesure de la délinquance et ses difficultés

NOTION : Délinquance

OBJECTIF :

***Comprendre et illustrer les difficultés de mesure de la délinquance.**

Document 3 page 161 Hachette Education.

-Q1 : Qui comptabilise les crimes et délits ? Sur quelle base ces statistiques sont-elles fondées ? Gendarmerie et police, sur la base de dépôts de plainte.

-Q2 : Comment la donnée entourée a-t-elle été obtenue ?

-Q3 : Quels sont les trois crimes et délits les plus nombreux en 2017 ? Mesurez la part de chacun de ces crimes et délits dans l'ensemble des faits constatés en 2017.

Document vidéo : « les chiffres de la délinquance reflètent-ils la réalité ? », francetvinfo.fr, 20.12.17.

-Q : Quelles sont les limites des statistiques judiciaires de la délinquance mises ici en évidence ? En connaissez-vous d'autres ?

*Les statistiques comptabilisent ceux qui ont été catégorisés comme délinquants. Elles rendent donc compte des processus sociaux d'étiquetage et non de la transgression des normes. Les hommes, les personnes de milieu populaire et les personnes d'origine étrangère ont une plus forte probabilité d'être délinquants.

*Beaucoup de victimes ne portent pas plainte car elles pensent que c'est inutile : plus de la moitié des victimes de vol avec violence ne déposent pas plainte ; 72% des victimes d'agressions physiques ne déposent pas plainte.

*Le processus entre le dépôt de plainte et la condamnation est très long et ne débouche pas nécessairement sur une condamnation.

*Par ailleurs certains délits ne sont pas comptés dans ce chiffre : violences intrafamiliales, cybercriminalité, grande criminalité, violence routière, escroquerie à la carte bancaire (depuis

2011, pas de dépôt de plainte possible pour une escroquerie à la CB si elle n'a pas été volée).

*De plus, ces chiffres peuvent être faussés plus ou moins volontairement par les policiers ou gendarmes, quand ils souhaitent faire plus ou moins de chiffres sur un fait ou un autre : ils peuvent par exemple regrouper les plaintes ou pas... Ils peuvent faire varier les chiffres en consacrant plus de moyens à une action ciblée...

=> **chiffre noir de la délinquance : différence entre la délinquance réelle, dont le niveau est par essence mal connu, et la délinquance connue grâce aux statistiques judiciaires. Le recours à d'autres sources de statistiques peut ainsi être justifié : les enquêtes de victimation.**

L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) est conduite chaque année, depuis 2007, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat étroit avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP). Depuis sa création en 2014, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) est associé au pilotage, à la conception et à l'exploitation de cette enquête.

« Cadre de vie et sécurité » est une enquête nationale de victimation, qui a pour objectif de compter et de décrire les victimes d'infractions (cambriolages, vols, actes de vandalisme, violences physiques et sexuelles notamment) et de recueillir leur perception en matière d'insécurité. Plus précisément, l'enquête CVS permet chaque année de mesurer le nombre d'atteintes touchant les ménages et les individus, d'en décrire les circonstances et les auteurs lorsqu'ils ont été vus, de déterminer le profil des victimes, d'évaluer les conséquences matérielles, corporelles ou psychologiques et d'analyser le sentiment d'insécurité des individus. En outre, cette enquête permet de mesurer le taux de plainte à la police ou à la gendarmerie pour les différents types d'infraction abordés.

L'enquête est menée chaque année auprès d'environ 23 000 ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

www.interieur.gouv.fr

-Q : Complétez les éléments suivants concernant l'enquête de victimation.

*Nom : Enquête de victimation ou enquête Cadre de vie et sécurité (CVS)

*Date de création : 2007

*Organisme : Insee

*Champ : France métropolitaine (23 000 ménages)

*Objectif : Compter et décrire les victimes d'infractions (cambriolages, vols, actes de vandalisme, violences physiques et sexuelles notamment) et recueillir leur perception en matière d'insécurité.

*Avantages : Les enquêtes de victimation prennent en compte tous les actes de délinquance ressentis par la population qu'ils aient fait l'objet d'une plainte à la police ou non. Ces chiffres ne sont pas faussés par l'accent que met ou non l'activité policière sur certains faits.

*Limites : Les enquêtes de victimation ne peuvent pas donner un aperçu de toute la délinquance.

Elles excluent de par leur nature même certaines catégories d'infractions comme les meurtres. Elles recensent surtout quatre types de vols (et tentatives) : cambriolage, vol de véhicule, vols à la roulotte et vols sans violence. Notons qu'elles excluent également les infractions touchant certaines victimes comme les personnes publiques ou les délinquants eux-mêmes. Par ailleurs, les résultats de ces enquêtes peuvent être faussés par les émotions et la subjectivité de chaque personne qui déclare avoir été victime d'un acte de délinquance.

En conséquence, la mesure de la délinquance à partir des statistiques de la police ou de la justice est imparfaite. Ces difficultés mettent en évidence la présence d'un chiffre noir de la délinquance. Ainsi, des enquêtes de victimation visent à réduire ce chiffre noir pour analyser rigoureusement les évolutions de la délinquance.